

BIENVENUE !

PLACE FRANÇOIS MITTERRAND
ANGERS

Concours de DUNK

OPEN d'ANJOU 3x3



6ème édition

VENDREDI 27 JUIN
TOURNOIS VILLE D'ANGERS
ET ENTREPRISES

SAMEDI 28 JUIN
TOURNOIS U13 À SÉNIORS

3x3



avec le soutien de
LA VILLE D'ANGERS



INTERSPORT



94.8

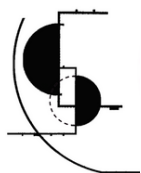
Crédit Mutuel
Anjou



PROGRAMME

DU WEEK-END

VENDREDI 27 JUIN



17h30 - 19h30

TOURNOI

VILLE D'ANGERS



19h30 - 21h00

TOURNOI ENTREPRISES

SAMEDI 28 JUIN



9h00

TOURNOI U13

CONCOURS A 3 POINTS



12h00

TOURNOI U15

CONCOURS À 3 POINTS



15h00

TOURNOI U18

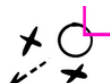
CONCOURS À 3 POINTS



18h00

TOURNOI SENIORS

CONCOURS À 3 POINTS



18h30

CONCOURS DE DUNK



avec le soutien de
LA VILLE D'ANGERS



INTERSPORT



Crédit Mutuel
Anjou



NOS PARTENAIRES

MARTY Sports



avec le soutien de
LA VILLE D'ANGERS



INTERSPORT

Crédit Mutuel
Anjou

NACRE
PRESTATIONS

Bodet





L'Association Un Merveilleux Sourire s'est créée en 2024. Elle souhaite développer la photobiomodulation (PBM) au service de la santé en France. Cette lumineothérapie est une technique, non invasive et indolore qui favorise la cicatrisation, réduit le syndrome inflammatoire et soulage les douleurs.

Soutenez-les !



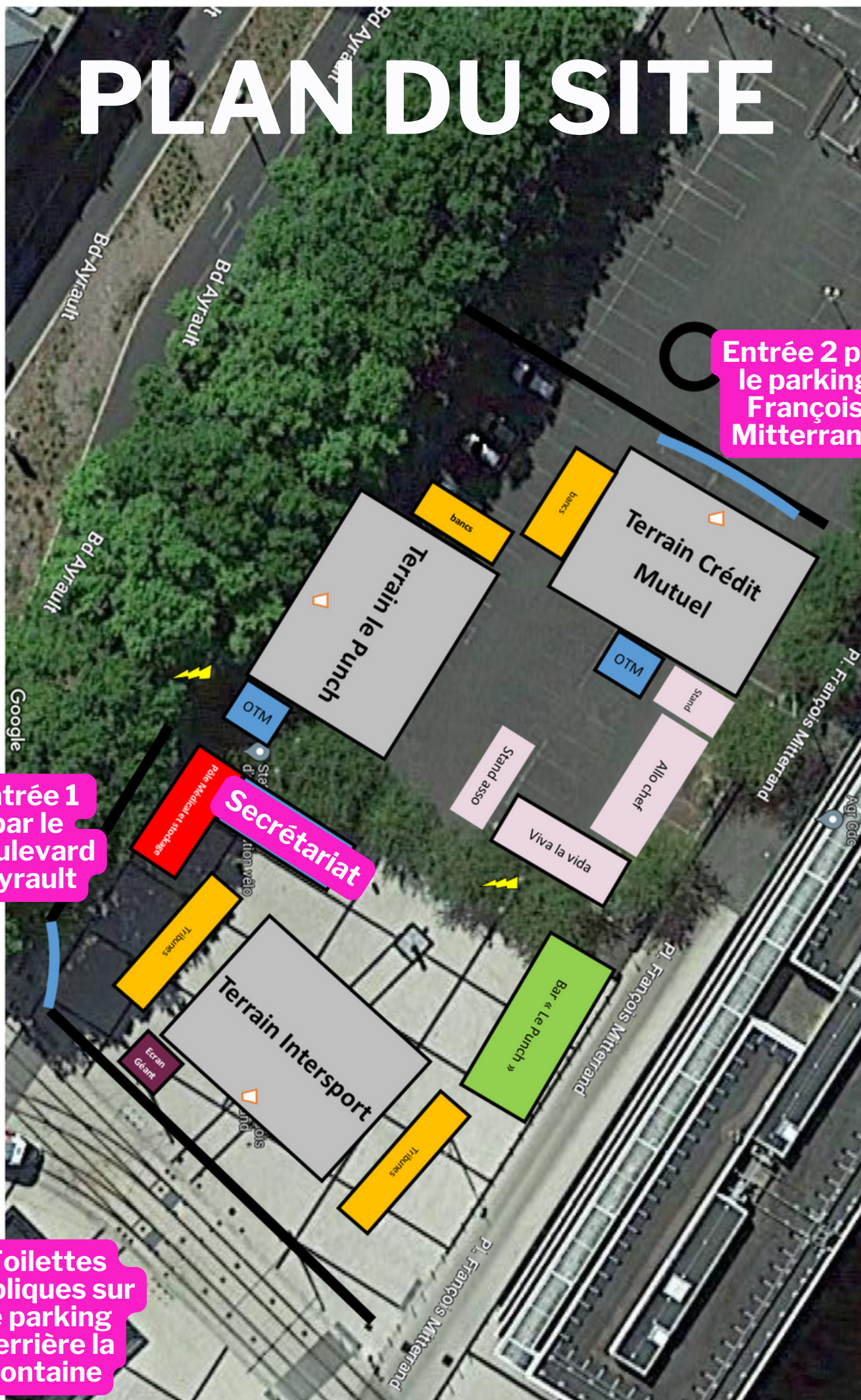
PLAN DU SITE

Entrée 2 par
le parking
François
Mitterrand

Entrée 1
par le
Boulevard
Ayrault

Secrétariat

Toilettes
publiques sur
le parking
derrière la
fontaine



RÈGLEMENT DU TOURNOI

Le règlement des tournois se base sur les règles officielles 3x3 à l'exception des points suivants. Le Comité Départemental peut, à tout moment, apporter des modifications au présent règlement

Article 1 - Début de la rencontre

Le choix de la possession de balle se décide avec un Shi-Fu-Mi. Le vainqueur choisit la possession pour le début du match OU pour les prolongations le cas échéant. Le match débute par un check-ball

Article 2 - Comptage des points

Les paniers valent 1 point à l'intérieur de l'arc de cercle à 6,75m et 2 points à l'extérieur. Un lancer-franc vaut 1 point.

Article 3 - Temps de jeu

Les matchs se jouent selon deux configurations : soit en 10 minutes non décomptées ou 21 points marqués, soit en 8 minutes non décomptées ou 15 points marqués. La configuration utilisée sera annoncée aux participants le jour du tournoi. En cas d'égalité au terme du temps réglementaire, la première équipe qui marque deux points remporte le match.

Article 4 - Temps de possession

Pour les catégories U18 et Séniors, la possession de balle est limitée à 12 secondes. Pour les catégories U13 et U15, le temps est à l'appréciation des Refs 3x3 qui jugeront la volonté de l'équipe de tenter des tirs au panier. Le temps d'attaque ne devant pas désavantager l'équipe qui défend.

Article 5 - Fautes et lancers-francs

Une faute sur tir donne 1 ou 2 lancers-francs. A partir de 6 fautes d'équipe (7 pour les match en 10 minutes), 2 lancers-francs sont tirés pour chaque faute sifflée même en cas de faute sur panier marqué. A partir de 9 fautes d'équipe (10 pour les match en 10 minutes), 2 lancers-francs sont tirés et l'équipe ayant subi la faute récupère la possession même en cas de faute sur panier marqué.

Article 6 - Le jeu

Après chaque situation de ballon mort (sortie de balle, marcher, faute), la remise en jeu se fait à l'extérieur de la ligne des 6,75m face au panier par un check-ball.

Article 7 - Changements

Les changements se font sur ballon mort avant le check-ball ou les lancers-francs. Lors du changement, il y a un contact physique entre les deux joueurs dans la zone de changement.

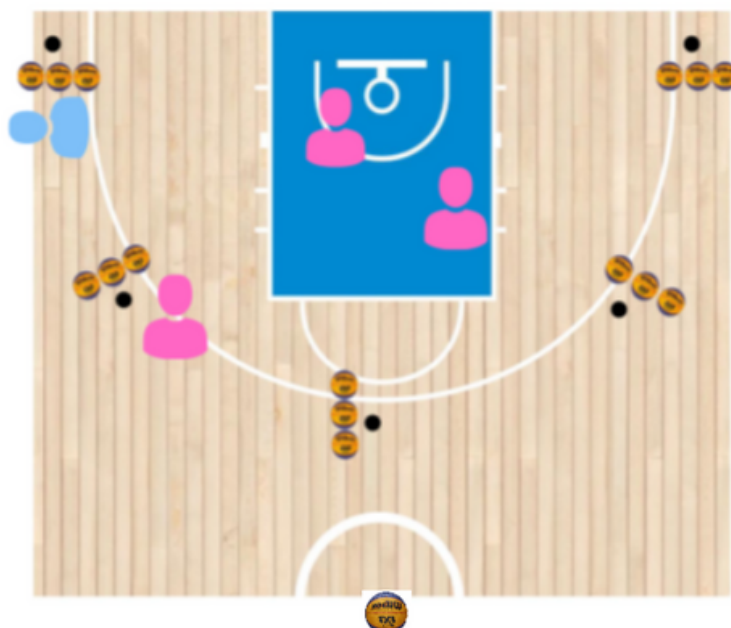
Article 8 : Temps-mort

Aucun temps-mort n'est autorisé sauf lors des finales (30 secondes) avec un temps-mort maximum par équipe (aucun temps-mort supplémentaire en cas de prolongation). Un joueur peut réclamer ce temps uniquement sur ballon mort.

Article 8 : Comportements et sanctions

Tout comportement d'antijeu ou de comportement excessif sera sanctionné d'une décision libre des Refs 3x3 en fonction de la situation (remplacement du joueur, un lancer-franc, une faute technique. Le Comité Départemental se réserve le droit d'apporter des sanctions supplémentaires qui pourront aller jusqu'à l'exclusion du tournoi d'un joueur ou d'une équipe.

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE TIRS



Matériel par terrain :

5 chaises

3 ballons

Chronomètre

Règles du concours :

1 minute 30 pour marquer le plus de tirs possibles sur les 5 spots (3 ballons par spot) et le tir de la ligne du milieu. En cas d'égalité, le meilleur temps l'emporte

Les deux premiers ballons valent 1 point et le dernier vaut 2 points. Le dernier tir vaut 3 points. Le total maximum est donc de 23 points.

Les 3 coéquipiers du tireur se positionnent de la façon suivante : 2 au rebond, 1 au spot qui suit pour déposer les ballons qui lui seront donnés.

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DUNK

1. DÉROULEMENT DU CONCOURS

Chaque participant dispose de 2 passages en alternance avec les autres participants (ordre de passage tiré au sort).

Chaque participant dispose de 60 secondes pour réussir un dunk.

Le décompte débute au top de l'animateur.

Seul le premier dunk réussi est évalué.

Un dunk est considéré comme réussi lorsque le ballon est smashé avec force et traverse directement le cercle.

Le Dunk sera analysé en temps réel par un jury composé :

David Girandière/Elu(e)s/Léopold Delaunay

Notation du jury : chaque membre du jury est invité à montrer la note attribuée sur des plaquettes les notes peuvent être attribuées de 1 à 10 avec la possibilité de mettre 0 pour un dunk non réussi dans le temps imparti.

Calcul du score total : le dunk obtiendra la note qui combinera la somme des 4 notes du jury

Le classement s'établit en fonction de l'évaluation totale de chaque dunk.

En cas d'égalité, les ex aequo présentent un nouveau dunk.

Est désigné vainqueur du concours, le joueur qui obtient la meilleure évaluation

PLANNING DE L'ENSEMBLE DES TOURNOIS



9h00
TOURNOI U13
CONCOURS A 3 POINTS



12h00
TOURNOI U15
CONCOURS À 3 POINTS



15h00
TOURNOI U18
CONCOURS À 3 POINTS



18h00
TOURNOI SENIORS
CONCOURS À 3 POINTS
CONCOURS DE DUNK



Nouveauté 2025 : Concours de dunk
A partir de 18h30



L'Association Un Merveilleux Sourire s'est créée en 2024. Elle souhaite développer la photobiomodulation (PBM) au service de la santé en France. Cette lumineothérapie est une technique, non invasive et indolore qui favorise la cicatrisation, réduit le syndrome inflammatoire et soulage les douleurs.

Soutenez-les !



NOS PARTENAIRES

MARTY Sports



avec le soutien de
LA VILLE D'ANGERS



 **INTERSPORT**

Crédit Mutuel
Anjou

NACRE
PRESTATIONS

Bodet

